

Le loup drômois (*Canis lupus italicus*)

Hier, aujourd'hui... et demain ?

©Roger MATHIEU



Le loup drômois (*Canis lupus italicus*)¹ : hier, aujourd'hui... et demain ?

©Roger MATHIEU, 2017

Préambule

Le loup (*Canis lupus*) peuplait déjà une très grande partie de l'hémisphère nord² bien avant qu'*Homo sapiens* ne sorte d'Afrique³ pour se répandre sur la totalité des terres émergées⁴. Ainsi l'Homme⁵ a toujours vécu aux côtés des loups... toujours ou presque. En Drôme, notre histoire commune avec les loups s'est interrompue en 1901 pour reprendre au début des années 1990. Une minuscule parenthèse de quelques dizaines de décennies sur 40 000 années de cohabitation.

Si la cohabitation loup/homme devait être représentée sur un calendrier de 365 jours, en Drôme, la parenthèse « hommes sans loups », aurait commencé le 30 décembre à minuit, pour durer à peine une vingtaine d'heures.

Nous essaierons de retracer l'histoire des loups drômois à travers quatre chapitres.

I- Introduction. Retracer l'histoire des grands prédateurs et des ongulés sauvages drômois : un exercice difficile et périlleux

II- Les loups drômois jusqu'à l'aube du 20^{ème} siècle

- Homme et faune sauvage : la rupture du Néolithique
- Le 19^{ème} siècle et le loup ou l'éradication réussie...

III- Le retour des loups en Drôme après la parenthèse du 20^{ème} siècle

IV- Et demain ?

Supplément

1- Et le chien ? 2- Les loups et les attaques sur les humains. 3- Le cas MORICEAU et « le grand méchant loup... » 4- La forêt drômoise en lambeaux au 19^{ème} siècle 5- Régime alimentaire du loup : question de logique... 6- Et le braconnage des loups ?



¹ Il existe plusieurs espèces de loups (*Canis sp.*) de par le monde. Le loup gris (*Canis lupus*) est le plus connu et le plus répandu.

² Le loup gris (*Canis lupus*) serait apparu au Pleistocène il y a environ 300 000 ans selon certains auteurs et beaucoup plus (1 à 2 millions d'années) selon d'autres...

³ L'Homme moderne serait sorti d'Afrique il y a 100 000 ans (première vague) pour atteindre l'Europe il y a environ 40 000 ans.

⁴ Le continent Antarctique constitue la seule exception.

⁵ Les premiers primates du genre *Homo* sont présents en Europe vers 1,2 à 1,5 millions d'années. Ils s'agit d'espèces de la lignée humaine qui précèdent l'apparition de l'homme moderne : *Homo sapiens*. Dans tout ce qui suit, le vocable « Homme », sauf précision, désignera uniquement *Homo sapiens*.

I- Introduction

Retracer l'histoire des grands prédateurs et des ongulés sauvages drômois : un exercice difficile et périlleux

Homo sapiens a atteint l'Europe occidentale il y a environ 40 000 ans. Après le dernier épisode glaciaire qui touche la Drôme et qui chasse les hommes des montagnes drômoises, le climat tempéré se met en place entre -12 000 et -10 000 ans avant le présent. Contraints par le réchauffement et la disparition des steppes au profit des espaces boisés, les rennes et mammoths remontent plus au nord tandis qu'*Homo sapiens* réinvestit progressivement les montagnes.

Autour de - 9000, et si l'on excepte l'Auroch⁶, les espèces chassées par les derniers chasseurs nomades, sont les mêmes que celles qui servent encore aujourd'hui de proie aux loups : cerfs, chevreuils, sangliers, marmottes, lièvres...

Les documents qui permettraient de retracer l'histoire chronologique de la faune sauvage drômoise font cruellement défaut et leur contenu est presque toujours imprécis, parfois étonnant.

Il s'agit essentiellement de comptes rendus de fouilles de gisements archéologiques, de chartes établies entre les communautés villageoises et leur suzerain (qui fixaient, entre autres, les droits de chasse), des rapports des lieutenants de louveterie (à partir de l'Ancien Régime) ou ceux des officiers ou agents des « eaux et forêts » (à partir du 14^{ème} siècle). Le tout complété par quelques récits de chasse ou de voyage, de doléances de communautés paysannes adressées au pouvoir central, d'articles de journaux et, au 19^{ème} siècle, de rares ouvrages de synthèse sur la géographie et l'histoire de la Drôme écrits par quelques érudits.

Il faudra attendre la seconde partie du 20^{ème} siècle pour voir apparaître le premier ouvrage de synthèse précis et fiable concernant les mammifères de la Drôme (Mammifères drômois, FATON J.-M., LADREYT R. et coll., 1986). On n'oubliera pas de citer deux publications magistrales : celle de Georges EROME (1994) sur l'histoire de l'éradication de l'ours brun (*Ursus arctos*) dans les Alpes française et celle de Christian REY (2014), retraçant l'histoire de l'éradication du loup dans les Préalpes drômoises.

Tous ces documents, croisés avec ce que l'on connaît de la biologie des espèces et des relations Homme-Faune sauvage, permettent de proposer une histoire chronologique des grands mammifères drômois⁷. La figure 1 tente de s'approcher de la réalité. Elle constitue une base de discussion et toute critique ou remarque documentée seront les bienvenues.

⁶ *Bos primigenius*, l'ancêtre de nos bovins qui aurait pu survivre en Drôme jusqu'au début du Moyen Âge.

⁷ Les ongulés (herbivores sauvages) et les trois grands prédateurs : Ours, Loup et Lynx.

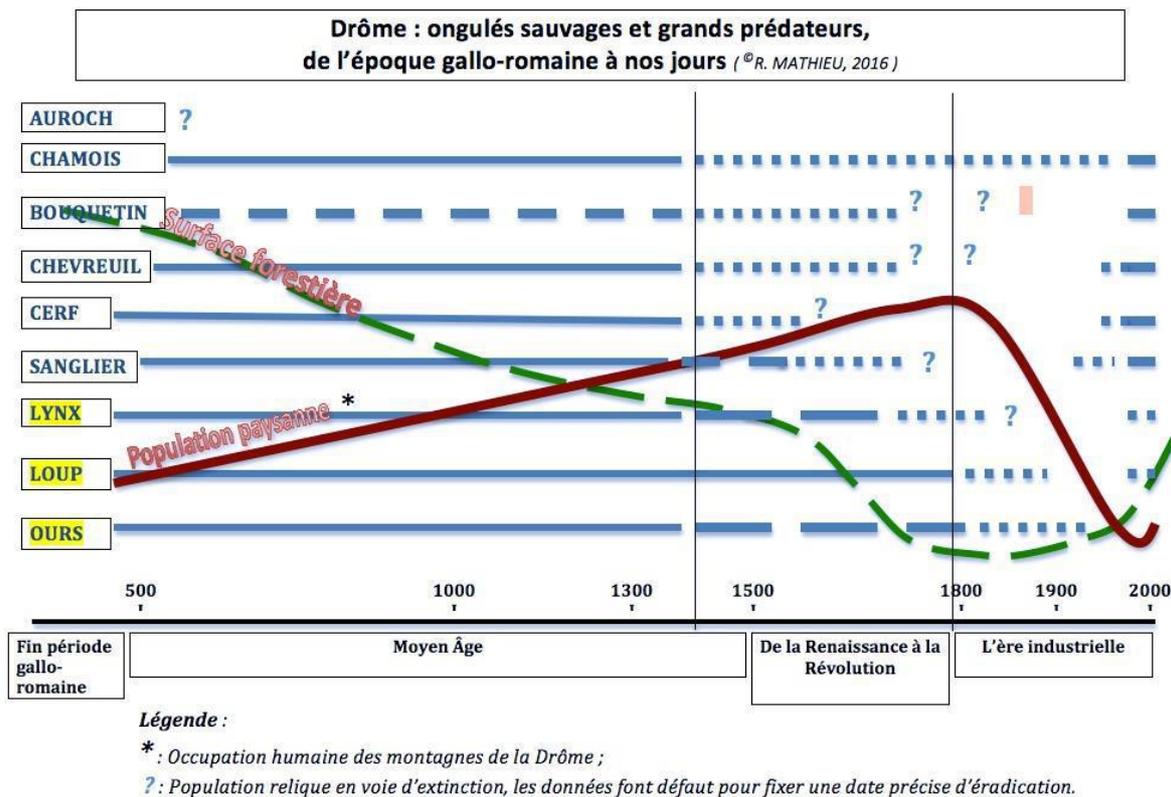


Fig. 1 – Drôme : ongulés sauvages et grands prédateurs de l'époque gallo-romaine à nos jours.

Constats et commentaires :

1/ Pour des raisons évidentes de pression humaine, le recul des effectifs des grands mammifères s'est effectué progressivement des plaines vers les montagnes. Les montagnes du Haut Buëch, du Haut Diois et de l'Est/Sud-Est du Vercors ont servi de zones refuges et ont abrité les derniers représentants des espèces concernées, avant leur éradication totale.

2/ Chez nous, en zone tempérée dominée par *Homo sapiens*, le taux de boisement reste le meilleur indicateur de l'évolution de la santé démographique des populations de grands mammifères. La règle générale est simple : les effectifs des grands mammifères sauvages évoluent dans le même sens que le taux de boisement.

3/ Depuis l'époque gallo-romaine, il est possible de distinguer quatre grandes périodes.

- Jusqu'au dernier tiers du Moyen Âge (14^{ème}) et à l'exception de l'Auroch probablement exterminé très tôt, toutes les autres espèces d'ongulés sauvages et de grands prédateurs peuplaient une grande partie de « la Drôme », avec un gradient de densité qui devait varier positivement en fonction de l'altitude.

- Du 15^{ème} siècle à la Révolution française, l'augmentation de la pression humaine, l'amélioration des outils, des techniques et leurs corollaires, l'accélération du défrichement et le développement du braconnage, ont accentué la régression des effectifs de toutes les grandes espèces de mammifères. C'est probablement durant cette période que l'Homme a

fait disparaître le Bouquetin, le Cerf, le Chevreuil et le Sanglier avec, peut-être, la présence de quelques survivants dans les zones les moins accessibles des montagnes drômoises (Est et Nord du département).

- Le 19^{ème} siècle aura marqué, chez nous, en zone rurale⁸, le maximum de la densité humaine depuis l'apparition des humains sur Terre⁹ et les années qui ont suivi la Révolution française ont donné le coup de grâce à la grande faune mammalienne drômoise.

Les quelques individus ou petits groupes d'ongulés sauvages qui auraient pu survivre à la fin de l'Ancien régime, n'ont pas résisté au démantèlement des grands domaines, propriété des nobles ou des ordres religieux et à la chasse effrénée et anarchique qui a suivi l'abolition des privilèges.

Les derniers lynx se sont probablement éteints au cours du 19^{ème} siècle et les populations de loups, encore dynamiques à la Révolution, ont été exterminées par la chasse, les pièges et le poison dans la seconde moitié du siècle¹⁰.

En 1900 les Drômois avaient exterminé tous les ongulés sauvages, à l'exception du Chamois réfugié sur les sommets les plus difficiles d'accès. Parmi les trois grands prédateurs, il ne restait que quelques ours constamment traqués et que l'homme allait faire disparaître, juste avant le début de la seconde guerre mondiale¹¹...

- La seconde moitié du 20^{ème} siècle verra le retour naturel ou provoqué des grands mammifères drômois. Le développement de l'ère industrielle s'accompagne d'une baisse très importante de la pression paysanne dans les montagnes drômoises et sa conséquence logique est une reprise de la couverture forestière.

Le sanglier sera le premier ongulé à profiter de ce retournement de situation avec un retour naturel autour des années 1920¹². Pour des raisons d'origine anthropique¹³, cette espèce connaîtra une dynamique démographique explosive à partir des années 1970.

Les trois autres espèces d'ongulés indigènes, éradiquées et à nouveau présentes aujourd'hui, ont toutes fait l'objet d'opérations de réintroduction : Cerf (premier lâcher en 1959, forêt de Lente), Chevreuil (premier lâcher, 1960, Nord Vercors), Bouquetin (premier

⁸ Si, en France, aujourd'hui, la densité humaine a globalement un peu plus que doublé depuis la fin du 18^{ème} siècle, la population paysanne française a bien atteint son maximum, toutes époques confondues, au cours du 19^{ème} siècle.

⁹ Un peu plus de deux millions d'années...

¹⁰ Le dernier loup drômois (connu) a été tué en février 1901 (Commune de Bouvières, Diois). La question de l'année où fut tué, en France, le dernier loup de souche autochtone fait encore débat. Selon certains il s'agirait de 1937 dans le Limousin.

¹¹ Dernier ours des Alpes, observé à Saint-Martin-en-Vercors (Drôme), en 1937.

¹² La disparition du sanglier au cours du 19^{ème} siècle, en tant que population fixée et dynamique, n'exclut pas l'observation, ça ou là, de quelques individus erratiques immédiatement traqués et qui, le plus souvent, finissaient par être abattus.

¹³ Lâchers de sangliers hybridés avec le porc (*Sus scrofa domesticus*), à des fins cynégétiques et développement des surfaces céréalières, dont le maïs.

lâcher, 1989, Cirque d'Archiane). Le Mouflon¹⁴, originaire de Corse, est une espèce présente aujourd'hui en Drôme, mais « introduite » (1956, Col de Pionnier, Bouvante, Vercors).

II- Les loups drômois jusqu'à l'aube du 20^{ème} siècle

Homme et faune sauvage : la rupture du Néolithique.

Avant la révolution agricole (Néolithique) l'Homme était exclusivement prédateur-cueilleur et essentiellement nomade. Si le loup¹⁵ était une espèce concurrente, il constituait aussi (surtout?) un allier. Les hommes profitaient des attaques réussies des loups pour leur dérober leurs proies (charognage) et ils utilisaient certains loups « apprivoisés »¹⁶, ou en voie de domestication, pour traquer le gibier.

La révolution néolithique, apparue à plusieurs endroits du monde, diffuse à travers l'Europe et le Proche-Orient autour de -6000 à -7000. Elle atteint « la Drôme » il y a environ 5000 ans. L'Homme se sédentarise et pratique la culture et l'élevage à partir de plantes et d'animaux prélevés dans la nature et sélectionnés (domestication végétale et animale).

Dès leur apparition, les animaux d'élevage constituent des proies faciles pour les grands prédateurs (loups, ours et lynx). Les grands herbivores (cerfs, sangliers, chevreuils...) pénètrent dans les cultures pour se nourrir et commettent des dégâts.

À partir du Néolithique et pour la première fois, la faune sauvage entre directement en concurrence avec les activités humaines. Commence alors pour l'Homme-paysan une guerre sans merci contre un monde sauvage considéré au mieux comme une ressource d'appoint « inépuisable » (vêtements, viande, médecine...) sinon, et le plus souvent, comme un adversaire « nuisible et malfaisant ». Sept mille années plus tard : rien ou presque n'a changé...

Le 19^{ème} siècle et le loup ou l'éradication réussie.

Christian REY publiait en 2014 un ouvrage magistral sur l'histoire de l'éradication des loups dans les Préalpes drômoises au cours du 19^{ème} siècle¹⁷. Nous reprendrons ici, en les commentant parfois, les principaux éléments qui illustrent ou résument le sujet.

Le travail de Christian REY se limite essentiellement à l'arrondissement de Die et aux communes limitrophes. Cette zone géographique représente environ le tiers du département de la Drôme mais englobe la quasi totalité des zones montagneuses drômoises qui ont abrité les derniers survivants de l'espèce lupine (Carte 1).

De tout temps et sur tous les continents les sociétés d'agriculteurs-éleveurs ont essayé d'éradiquer les grands prédateurs. Cet objectif est constant et universel. Les seules limites à

¹⁴ Le Mouflon est une espèce férale issue de moutons primitifs retournés à l'état sauvage après avoir été abandonnés ou s'être échappés.

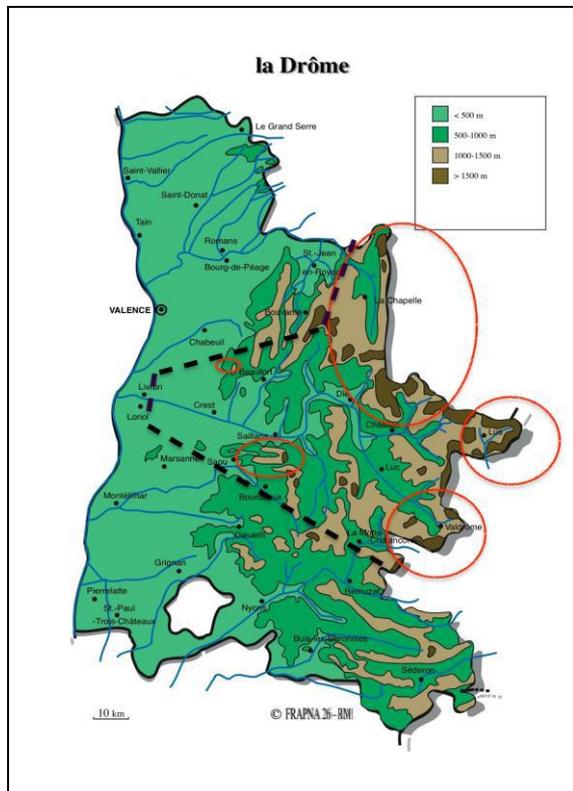
¹⁵ Le Loup, mais aussi l'Ours et le Lynx...

¹⁶ Portée de loups capturés à la tanière et élevés ou jeunes loups particulièrement peu farouches qui se mêlaient aux hommes...

¹⁷ REY. C. -2014 - **L'éradication des loups dans les Préalpes drômoises au 19^{ème} siècle**. DEA AUGUSTA édit., Die, 95 p.

la réussite de l'entreprise sont celles des moyens utilisés et le nombre d'individus disponibles pour les mettre en œuvre.

De par son intelligence, ses capacités d'adaptation, son dynamisme démographique, le loup a toujours figuré en tête de la longue liste des espèces « nuisibles et malfaisantes » à éliminer.



Carte 1 – *L'arrondissement de Die au XIXème (pointillés) et les zones refuges des derniers loups drômois (cercles).*

En France, à partir de la fin du 18^{ème} siècle et tout au long du 19^{ème}, la conjonction d'une pression démographique paysanne jamais égalée, la libéralisation du droit de chasser, les progrès techniques en matière d'armes à feu et l'utilisation à grande échelle de la strychnine allaient fournir aux paysans une occasion unique de mettre en œuvre la phase finale de l'éradication et d'obtenir, en un peu moins d'un siècle, l'élimination des loups du territoire national... Après 7 millénaires d'une guerre acharnée, l'un des plus vieux rêves des sociétés agropastorales allait enfin se réaliser.

En France, dans les dernières décennies du 18^{ème} siècle, les loups vivaient sur l'ensemble du territoire national. La population lupine française a été estimée entre 10 et 20 000 individus à la veille de la Révolution.

Au début du 19^{ème}, le nombre de loups tués et déclarés chaque année en France était, en moyenne, de 1400 individus, avec d'importantes fluctuations annuelles. Ce chiffre moyen est resté stable jusqu'aux années 1880 où il a commencé à décroître¹⁸.

Dans la Drôme, à la même époque, le nombre de loups tués et déclarés annuellement était de quelques dizaines avec un maximum de 56 en 1851. Le déclin s'est amorcé dans les

¹⁸ Chiffre divisé par 4 entre 1883 et 1892.

années 1860 le dernier loup drômois abattu semble avoir été celui de Bouvières (Diois) en 1901¹⁹.

De manière très théorique, on admet qu'un taux de mortalité global d'origine humaine (tirs légaux, braconnage, collisions) de moins de 20 à 25% n'entraîne pas un déclin de la population²⁰ (MECH, BOITANI, 2003). En admettant qu'avec 20 ou 30 loups tués par an²¹ la population lupine drômoise soit restée stable jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, on peut estimer la population drômoise de loups, durant la première moitié du 19^{ème} siècle, dans une fourchette allant de 80 à 150 individus²²

Les primes accordées directement à ceux qui tuaient des loups existaient bien avant la Révolution. Elles ont persisté tout au long du 19^{ème} à des niveaux qui pouvaient atteindre l'équivalent d'un mois de salaire pour un ouvrier agricole... Ces encouragements financiers ont constitué un élément clé dans la réussite du dispositif d'éradication.

- Poison, primes et détermination du pouvoir central : les trois piliers de « la victoire finale sur le loup ».

Si les battues, toujours contrôlées par le pouvoir central, constituaient la méthode la plus visible pour exterminer les loups, tous les moyens disponibles étaient utilisés par les paysans : capture des louveteaux dans les tanières, pièges à mâchoires, tir à l'affût ou tir de défense, fosses, poison...

Christian REY, dans ses recherches, utilise essentiellement les déclarations, rapports et constats officiels faisant état de destructions de loups accompagnées de preuves (le versement des primes s'effectuant sur présentation de tout ou partie de l'animal mort).

L'auteur note la rareté des déclarations de loups empoisonnés et l'attribue à « l'extrême complexité » de la mise en œuvre de la méthode décrite dans les documents de l'époque²³. Une autre hypothèse est le fait que la strychnine²⁴ ait été utilisée à grande échelle et de la manière la plus simple (voir note du paragraphe précédent), mais, compte tenu du délai

¹⁹ Durant l'hiver 1939/1940, un loup aurait été tué sur la commune de Bouvante-le-Haut (VIERON 1996). En l'absence d'élément matériel (photographie, peau, ossements...) il n'est pas possible de valider cette donnée.

²⁰ Il est essentiel de préciser ici qu'il s'agit d'arithmétique démographique qui ne prend pas en compte l'effet des prélèvements par tir sur le comportement des loups. Tous les biologistes, spécialistes de l'espèce, insistent aujourd'hui sur les conséquences de ces tirs en terme de déstructuration des meutes avec pour corollaire l'augmentation des dommages aux troupeaux domestiques ; l'inverse du résultat attendu.

²¹ Chiffres déclarés aux autorités et accompagnés de preuve.

²² L'incertitude concernant les loups tués par poison et non retrouvés nous oblige à considérer qu'il s'agit d'une fourchette basse...

²³ Certaines instructions de mise en œuvre du poison sont très étonnantes et effectivement particulièrement complexes. Elles relèvent plus de la « formule magique » que de la méthode classique qui s'est révélée très efficace et qui consiste tout simplement à farcir de poison un cadavre de n'importe quel animal domestique...

²⁴ Extraite chimiquement de la « noix vomique » à partir de 1811 et dont l'usage s'est très rapidement répandu, entraînant, entre autres, la disparition rapide des vautours (charognards) dans de nombreuses régions (dégâts collatéraux)...

d'action du poison (de quelques minutes jusqu'à une heure après l'ingestion), beaucoup de loups empoisonnés sont morts à grande distance de l'appât et n'ont jamais été retrouvés... L'extrême efficacité de la strychnine et son emploi généralisé sont d'ailleurs soulignés dès 1819, dans une lettre datée du 16 septembre, signée du ministre de l'intérieur et adressée au préfet de la Drôme (Reproduite par C. REY, p. 45) : « [...] *Ce moyen ayant réussi complètement (sic) dans beaucoup de départements, notamment dans le Jura, la Lozère, le Gard, le Var et le Vaucluse, l'Yonne [...]* ».

C'est probablement la constante détermination du pouvoir central, l'usage généralisé de la strychnine et les fortes primes attribuées aux tueurs de loups qui constituent les trois piliers majeurs de l'éradication des loups français, au 19^{ème} siècle...

- Et le paysan créa « la bête nuisible et malfaisante ».

En entrant directement en concurrence avec les cultivateurs-éleveurs, les grands prédateurs font depuis toujours l'objet, de la part des hommes, d'une guerre d'extermination ; quelque soit le continent, l'époque ou le modèle de civilisation.

Pour revenir au loup et à l'Europe et jusqu'à une époque récente, les communautés humaines étaient essentiellement rurales et composées de cultivateurs-éleveurs. Des paysans qui progressivement ont colonisé tous les espaces, depuis les plaines jusqu'aux pelouses de haute altitude, en défrichant²⁵ et en éliminant tous les grands herbivores sauvages²⁶.

Les ongulés sauvages composent la base alimentaire du loup. Leur disparition accentue un report de la prédation sur les animaux domestiques qui, de proies occasionnelles, peuvent se transformer en proies habituelles²⁷. Un report de prédation favorisé par le fait que dans leur expansion territoriale, les hommes sont toujours accompagnés de leurs troupeaux, offrant aux loups des occasions de plus en plus fréquentes de tenter d'y prélever leur nourriture...

En Drôme, jusqu'à la fin du Moyen Âge, il semble que les populations d'ongulés sauvages soient restées dynamiques dans les forêts de montagne avec un déclin probable des effectifs à partir du 14^{ème}/15^{ème} siècle.

Sans pouvoir fournir de date d'extinction précise, faute de documents, il est quasi certain qu'en Drôme, un siècle avant la Révolution, cerfs, chevreuils, sangliers et bouquetins ont été éradiqués (Fig. 1).

Privés, par les hommes, de leurs principales proies sauvages, les loups n'ont pas eu d'autres alternatives pour survivre que de reporter leur prédation sur les animaux domestiques.

On imagine les risques pris par les loups pour s'approcher des lieux habités où étaient concentrées leurs ressources alimentaires « de substitution » : ongulés domestiques et chiens.

²⁵ Défrichement pour la conquête de nouvelles terres à cultiver et pour se procurer du bois de chauffage et du bois d'œuvre

²⁶ Braconnage « alimentaire » ou tir de défense destiné à réduire les dégâts aux cultures.

²⁷ La présence de troupeaux domestiques mal gardés entraînera toujours une intensification de la prédation par les loups, que la densité des proies sauvages soit faible ou très forte...

On imagine aussi le sentiment d'exaspération des paysans face à « la bête » toujours plus « nuisible et malfaisante ». Des paysans inconscients du mécanisme infernal qu'ils avaient eux-mêmes enclenché plusieurs siècles auparavant en éliminant les principales proies sauvages du loup. Mécanisme qui atteindra son paroxysme au milieu du 19^{ème} siècle, à l'apogée de la civilisation agropastorale.

Sur l'ensemble de la période étudiée (un peu plus d'un siècle – de la fin du 18^{ème} au début du 20^{ème}) Christian REY n'a retrouvé aucune donnée, indiquant que dans les Préalpes drômoises (arrondissement de Die et les communes limitrophes), un loup non enragé ait attaqué et/ou tué un être humain (un seul cas mortel d'attaque de loup à Beaurières, en 1798 ; il s'agissait d'un loup enragé).

Concernant la période 1750-1901, MORICEAU (2007), signale deux cas drômois d'attaques attribuées à un loup à priori non enragé rapportés par MALET (1976) : en 1850, à Lus-la-Croix-Haute, une fillette « *partie cherchée une corde oubliée près d'un grenier à foin est dévorée par un loup* » et en 1853, à Poët-Laval, un jeune berger est attaqué et sauvé par « *l'intervention de son maître* ». Comme très souvent, MORICEAU ne fournit aucun élément objectif ou document officiel (enquête de police judiciaire, médecine légale...) qui permette de valider ces deux informations, pire, il reconnaît à propos de cette affaire (et d'autres), p. 235, [...] *Une fois franchi le premier quart du XIX^{ème} siècle, les rares mentions retrouvées rentrent dans la rubrique des faits divers [...] A chaque fois ils s'agit d'événements isolés, colportés par la tradition (sic) [...].*²⁸

Durant le siècle et demi qui a précédé leur éradication, alors que les loups étaient privés de leurs principales proies sauvages et que les hommes occupaient tout l'espace, il n'existe aucun document prouvant que des loups non-enragés, pourtant bien présents en Drôme et nombreux, aient attaqué un être humain.

III- Le retour des loups en Drôme après la parenthèse du 20^{ème} siècle

A partir de la population lupine italienne, les premiers individus (*Canis lupus italicus*) ont atteint le territoire national par les Alpes du sud à la fin des années 1980 ou au début des années 1990²⁹. Cette recolonisation spontanée s'explique par le dynamisme démographique naturel de l'espèce, son statut d'espèce protégée³⁰, ses aptitudes exceptionnelles en terme de dispersion³¹ et la disponibilité alimentaire offerte par la croissance des populations d'ongulés sauvages dans les dernières décennies du 20^{ème} siècle.

²⁸ Ce qui n'empêche pas MORICEAU de considérer cette source (MALET, 1976) comme fiable et de l'intégrer dans son corpus de « Victimes de loups anthropophages » (Annexe, Tableau 47 D, p. 591)...

²⁹ Premier loup sauvage observé en 1992 par un garde du Parc national du Mercantour (Alpes maritimes).

³⁰ Dès 1971 en Italie.

³¹ Des multiples suivis satellites de loups équipés de colliers GPS/GSM (Slovénie, Allemagne, Italie, Pologne...) ont montré que de jeunes individus étaient capables d'effectuer des déplacements de plus d'un millier de kilomètres en quelques mois.

A partir des Alpes maritimes, les premiers loups ont atteint la Drôme probablement dans la seconde moitié de la décennie 1990³². A notre connaissance, la première photo de loup drômois a été prise à Ambel (Vercors sud-ouest) à l'automne 2003 par Guy Van Langenhove (Photo 1).

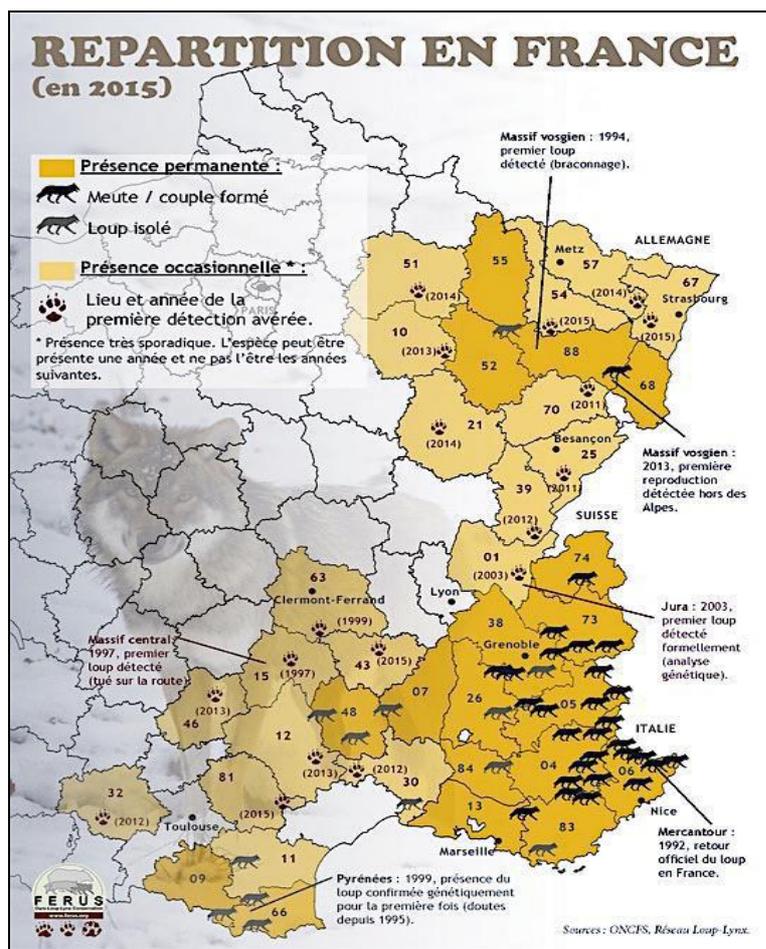
Les premières reproductions sont confirmées en 2004 pour la meute du Vercors ouest et en 2005 pour celle de la Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors (détection des louveteaux par hurlements provoqués).

Ainsi, un peu plus d'un demi siècle après leur éradication totale du territoire national, les loups ont fait leur retour depuis l'Italie par les zones transfrontalières des Alpes du sud. Aujourd'hui, vingt années après le début de la recolonisation, les loups atteignent les Vosges, au nord, le massif central à l'ouest et les Pyrénées catalanes au sud-ouest (Carte 2).



Photo 1 – Premier cliché connu d'un loup en Drôme. Guy Van Langenhove, Ambel (26), 2003.

³² En 1996 sa présence est soupçonnée sur le territoire de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors et confirmée, par analyse génétique d'une crotte, à l'automne 1997.



Carte 2 - Répartition du loup en France en 2015, FERUS. Source ONCFS réseau Loup-Lynx.

Le dernier point sur la population lupine française (fin d'hiver 2015/2016) a été publié dans le dernier Bulletin loup du réseau (N° 35, 2016, Office national de la chasse et de la faune sauvage - ONCFS)³³. En voici les principaux éléments.

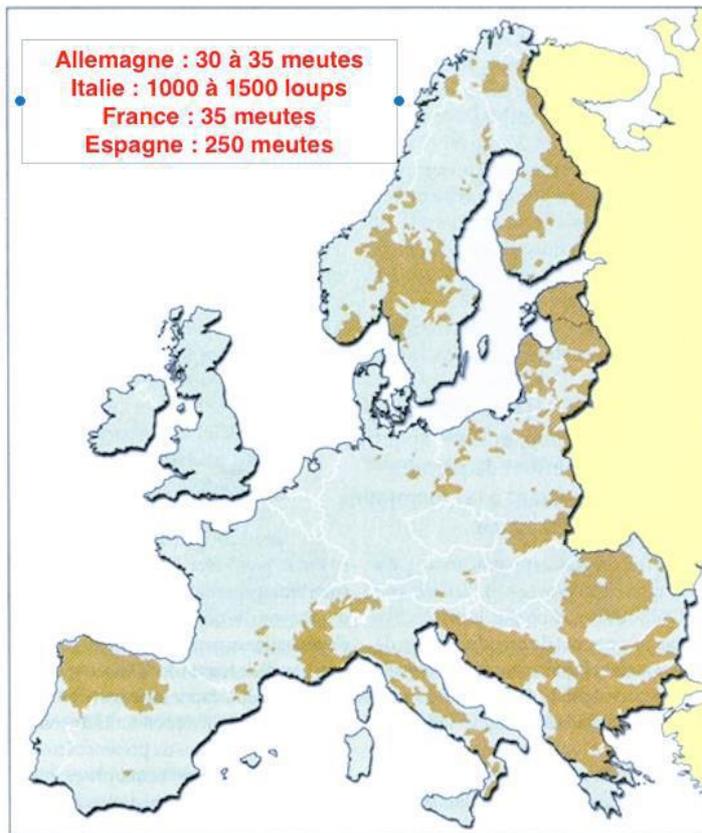
La France abrite 49 zones de présence permanente (ZPP)³⁴ dont 35 constituées de meutes. La population estimée est d'un peu moins de 300 individus³⁵. L'expansion géographique constatée en 2016 est due au comblement des zones favorables situées entre les ZPP connues du massif alpin. En 2016, on ne retrouve aucune preuve de reproduction de loups en dehors de la zone alpine.

Le bilan de l'ONCFS conclut à une baisse probable de la taille des meutes et à une stabilisation des effectifs depuis 2014.

³³ Le réseau loup est placé sous la Direction de l'ONCFS. Il est composé de plus de 3000 correspondants formés, provenant d'horizons très divers : agents publics (parcs nationaux ou régionaux, réserves naturelles, Office national des forêts - ONF,...), bénévoles ou techniciens issus des organismes cynégétiques ou des associations de protection de la nature, éleveurs, agriculteurs, naturalistes, simples particuliers.

³⁴ Cinq ZPP sont partagées avec l'Italie et deux avec la Catalogne espagnole.

³⁵ 292 loups avec une fourchette de 214 à 370 (ONCFS, mars 2016).



Carte 3 – Populations de loups en Europe de l'ouest, 2015.

En Drôme, en fin d'hiver 2016, la population de loups était estimée à 25 individus (fourchette : 22 à 27) avec 6 ZPP (Carte 4) : ZPP1 - Vercors nord (Drôme très peu concernée), ZPP2 - Vercors sud-ouest, ZPP3- Vercors Hauts-Plateaux (ZPP partagée avec l'Isère), ZPP4 - Durbon-Jocou (partagée avec les Hautes-Alpes), ZPP5 - Diois-Baronnies, ZPP6 - Lure-Ventoux (partagée avec le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence).

Au cours de l'été 2016, une septième meute reproductrice a été confirmée dans le Triève (ZPP7 – Triève), située essentiellement en Isère, mais englobant probablement l'extrémité sud-est, drômoise, de la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors.

En 2016, la reproduction a été confirmée sur les ZPP 3, 4, 5, 6 et 7. Aucune preuve de reproduction n'a été rapportée sur les ZPP 1 et 2.

L'analyse des cas de prédateurs réelles ou supposées sur les troupeaux domestiques drômois durant l'année 2015³⁶ confirme que le loup intervient quasi exclusivement sur les troupeaux de brebis. En Drôme (2015), la prédation lupine concerne 8 pour mille du cheptel ovin présent (700 brebis mortes ou disparues pour 78 attaques indemnisées, sur un cheptel ovin drômois - donnée 2012 - de 62 000 brebis pour 300 éleveurs)³⁷. Ce taux de prédation sur le cheptel ovin drômois est conforme aux données publiées au niveau national (Fig. 3)

³⁶ Constats de dommages déclarés par les éleveurs et expertisés par les agents de l'ONCFS (chiffres : Direction départementale des territoires -DDT 26).

³⁷ Pour l'ensemble des zones de présence du loup (France), la prédation réelle ou supposée du loup concerne 1,3 pour cent des 700 000 brebis présentes (chiffres ONCFS, décembre 2016).

Ces chiffres doivent être comparés à la mortalité ovine en dehors des zones à loups (maladie, accident, foudre...) qui élimine entre 3 et 7 % du cheptel, soit 4 à 10 fois la mortalité réelle ou supposée attribuée au loup³⁸ (Fig. 3).

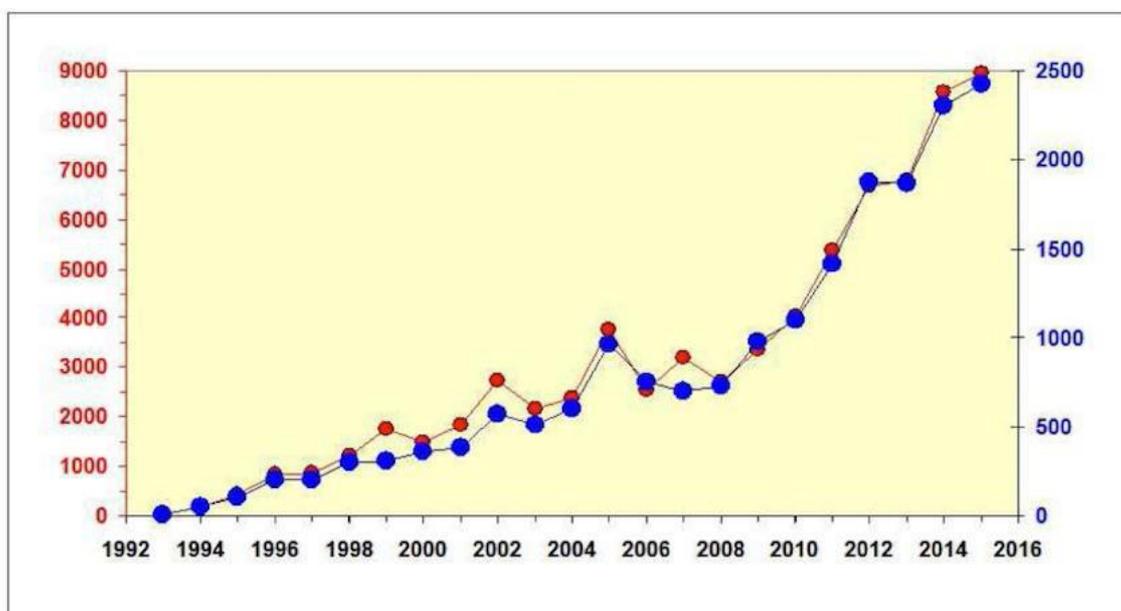


Fig. 2 – Bilan des dommages aux troupeaux de 1992 à 2016 classés « loup non-exclu ». En rouge, le nombre de victimes et en bleu le nombre d'attaques.

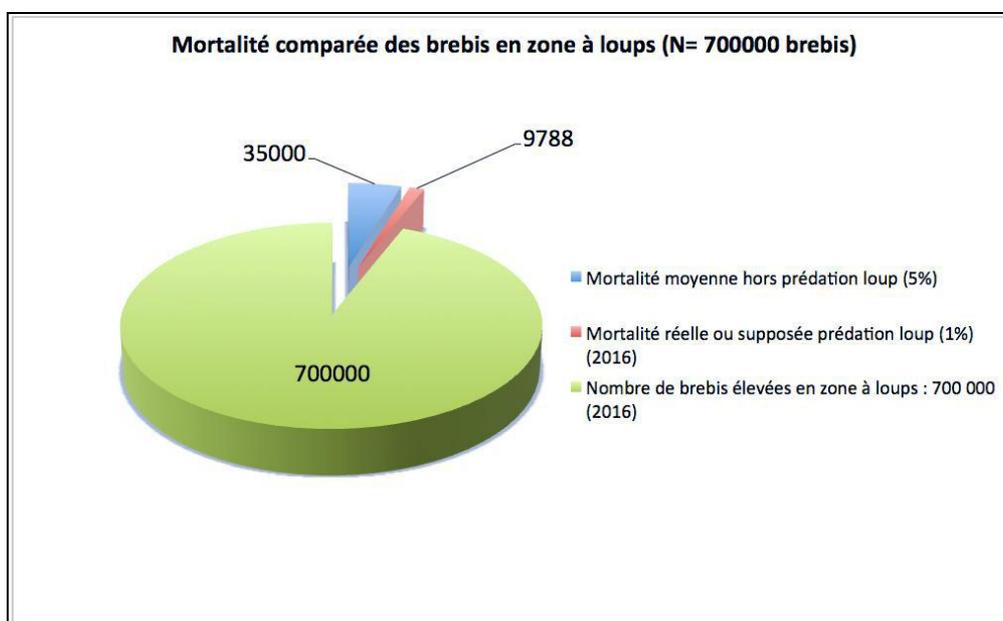
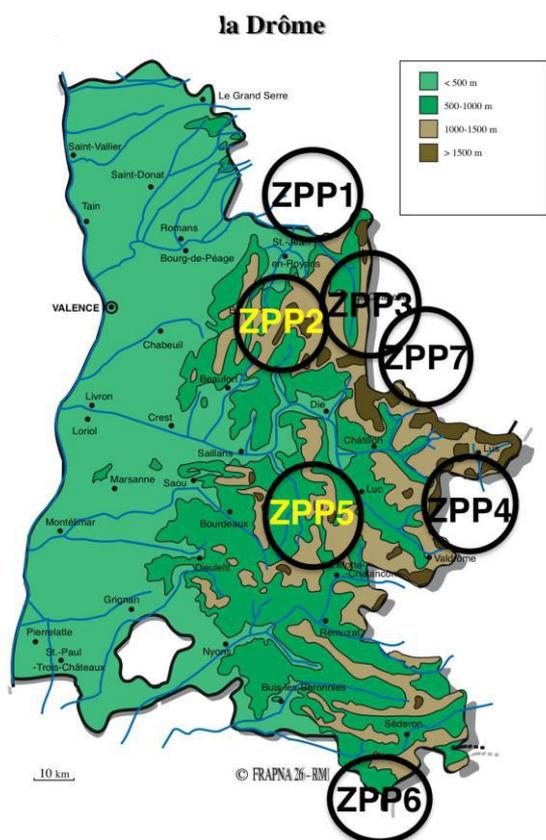


Fig.3 – Mortalité comparée des brebis en zone à loups (N = 700 000 brebis), 2016

³⁸ A l'échelle nationale ce sont environ 700 000 brebis qui sont élevées en zone à loups. En 2015, la prédation lupine, réelle ou supposée, a touché 9000 brebis pour 2500 attaques. Depuis 1993, la progression du nombre d'attaques est constamment en hausse et cette hausse est à relier essentiellement à l'extension de l'aire de présence du loup qui accroît la possibilité de prédation sur de nouveaux troupeaux (Chiffres et commentaires, ONCFS, 2016).



Carte 4 – Les sept Zones de Présence Permanente (ZPP) du loup drômois, données Réseau Loup-Lynx, ONCFS, 2016.

NB : les limites géographiques de ces ZPP ne sont pas connues précisément. Le positionnement et la dimension des cercles sont approximatifs.

Durant l’année 2016, en Drôme et hors braconnage, 4 loups ont été tués. 3 l’ont été par des tirs autorisés (ZPP Vercors ouest et ZPP Diois-Baronnies) et un loup a été retrouvé mort, percuté par une voiture dans la moyenne vallée de la Drôme.

IV- Le loup drômois : et demain ?

Le loup a recolonisé naturellement la Drôme dans la seconde moitié des années 1990 à partir de l’Italie. Douze années après les premières reproductions prouvées (2004), l’estimation des effectifs drômois (ONCFS, mars 2016) est compris entre 22 et 27 individus avec 5 meutes qui se sont reproduites au moins une fois.

Le statut des loups drômois, comme celui des autres populations françaises, reste précaire. Dans les prochains mois (jusqu’au 30 juin 2017), 3 loups supplémentaires pourraient être abattus légalement sur notre département ce qui porterait à 7 le nombre de loups tués en une année, soit environ 29 % de la population de loups drômois estimée à la fin de l’hiver 2016 (ce calcul ne prend pas en compte les possibles accidents et les cas de braconnage).

La poursuite de ces autorisations d’abattage au niveau atteint en 2016, ajoutées aux taux de mortalité par braconnage ou collision, pourrait rapidement mettre en danger les populations drômoises de loups. Cette hypothèse est d’autant plus plausible qu’au niveau national les effectifs semblent se stabiliser depuis trois ans (Cf. supra, p. 11).

En Europe, le loup est protégé par la Convention de Berne (1979) transcrite dans le droit français en 1989. Il est inscrit dans les annexes II et IV de la directive « Habitats » de l'Union Européenne et fait partie des espèces prioritaires.

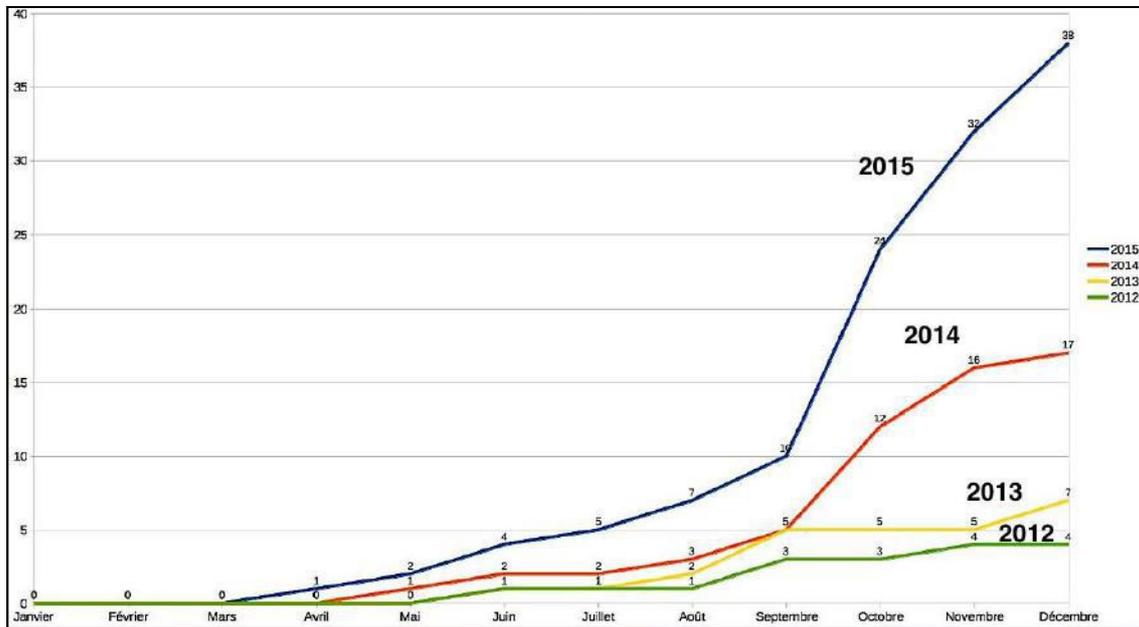


Fig. 4 – Evolution du nombre cumulé de loups tués en France de 2012 à 2015 (Source FERUS et ONCFS)

En France, l'espèce est protégée sur le territoire national par l'arrêté ministériel du 22 juillet 1993. Ce statut implique pour les Etats, de veiller à la conservation de l'espèce et de ses habitats. Un engagement qui, en pratique, n'exclut pas les tirs.

En clair et sans entrer dans des détails juridiques complexes, aujourd'hui, en France, le loup est une espèce protégée soumise à un plan de chasse annuel encadré par des textes législatifs nationaux, une Directive européenne et la Convention de Berne (Fig. 4).

Dans un climat politique tendu et instable, une situation économique et sociale difficile ; face à la quasi unanimité des partis politiques français déterminés à flatter les agriculteurs et à surenchérir sur les aides publiques à l'élevage de montagne (PAC 2015-2020, nouvelle Loi Montagne, décembre 2016), face aux lobbies ruraux au sommet de leur puissance et hostiles au rétablissement d'une vie sauvage riche et diversifiée, l'avenir des grands prédateurs français n'est pas assuré.

Roger MATHIEU,
Beaufort-sur-Gervanne, le 10 février 2017

Remerciements

Je remercie les historiens drômois Michel WULLSCHLEGER et Christian REY ainsi que Jacques-Léopold BROCHIER, préhistorien au Centre d'archéologie préhistorique de Valence, pour leurs conseils et leur éclairage dans un domaine où ils excellent. J'ai eu beaucoup de plaisir à échanger avec eux et je leur renouvelle ici toute mon amitié.

SUPPLÉMENT

1- Et le chien ?

Si le débat sur l'origine du chien (*Canis familiaris*) est loin d'être scientifiquement tranché, les recherches génétiques les plus récentes permettent de penser que la domestication est très ancienne (peut-être avant -30 000 ans) et a été initiée par des chasseurs-cueilleurs bien avant l'époque néolithique, en des lieux et des époques différentes et, selon certains, à partir d'un ancêtre commun au loup et au chien.

Sources : < <http://www.hominides.com/html/actualites/loup-origine-chien-domestique-0769.php> >

En ce qui concerne la France, des restes de chiens retrouvés dans des fouilles archéologiques ont fait l'objet d'une datation au carbone 14 (Abri du Morin, Dordogne, France). Les résultats montrent que le chien existait à l'époque du magdalénien supérieur, soit aux alentours de -12000 ans.

Source : < <http://paleo.revues.org/2260#tocto1n3> >

Des fouilles sur des sites archéologiques français datant de la fin du paléolithique (environ 11 000 à 15 000 ans) ont révélé des os de chiens qui montrent des traces de découpe. Il est probable que des chasseurs-cueilleurs aient pratiqué, bien avant le néolithique, l'élevage des chiens, non seulement pour la chasse, mais aussi pour leur chair et leur fourrure. Source : < <http://www.hominides.com/html/actualites/chien-en-france-15000-ans-paleolithique-0424.php> >

2- Les loups et les attaques sur les humains.

Document original : The fear of wolf – A Review of wolf attacks on humans. Janvier 2002, LCIE (Large Carnivore Initiative for Europe).

A consulter en version française sur le site de **Loup.org** < <http://www.loup.org/spip/Mangeurs-d-hommes,044.html> >

Ce rapport publié en 2002 a été financé par le ministère de l'environnement norvégien. Il s'agissait de compiler, de critiquer et analyser tous les écrits existants et traitant de la connaissance d'attaques sur l'homme au XX^{ème} siècle, dans les pays scandinaves, en Europe continentale, en Asie et en Amérique du Nord.

Malgré la présence de plusieurs dizaines de milliers de loups en Europe, Russie et Amérique du nord, durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, il n'existe que 9 cas, documentés à partir de sources fiables, de personnes ayant été tuées par des loups : 5 cas en Europe, 4 en Russie et aucun en Amérique du nord (1).

Ainsi, au 20^{ème} siècle, les cas d'attaques mortelles de loups sur humains s'avèrent rarissimes et anecdotiques en comparaison de toutes les autres causes d'accidents mortels impliquant des humains et qui se chiffrent par millions durant la même période.

Concernant les siècles antérieurs au XX^{ème}, la très grande majorité des attaques sur les humains était le fait de loups enragés et les cas d'anthropophagie étaient essentiellement le fait de loups consommant des cadavres sur les champs de bataille.

1- Parmi toutes les régions étudiées, le Sous continent indien fait figure d'exception avec, dans les 30 dernières années, plusieurs centaines d'attaques mortelles de loups non enragés,

essentiellement sur des enfants. Voici le commentaire des auteurs : « [...] La plupart (des territoires concernés) sont d'anciennes forêts déboisées devenues terrains agricoles sur lesquelles il y a peu de proies sauvages et une densité humaine avoisinant 600 h/km² vivant dans des conditions de précarité importante [...] ». Durant ces mêmes décennies, et sur ces mêmes territoires, le nombre d'attaques létales sur humains, du fait d'autres espèces animales (éléphants, ours, tigre, hyènes...) est nettement supérieur.

3- Le cas MORICEAU et « le grand méchant loup ».

En compilant essentiellement les registres paroissiaux, depuis le XV^{ème} siècle, Jean-Marc MORICEAU (**Histoire du méchant loup**, Fayard, 2007) recense presque 2000 cas d'attaques de loups à priori non enrégés, sur humains - essentiellement sur des fillettes, des femmes et de jeunes garçons...

Il est curieux, pour un scientifique, de ne jamais évoquer l'hypothèse du meurtre camouflé en « attaque de loup », solution pourtant très commode dans une France essentiellement rurale où le loup était omniprésent.

Nous savons aujourd'hui que ce type de meurtre perpétré par des psychopathes, des pervers sexuels, voire des parents est loin d'être anecdotique. Rien que pour les infanticides par maltraitance, en France, les statistiques officielles (chiffres sous-estimés de l'avis de tous les spécialistes de la protection de l'enfance) font état de « deux infanticides par jour » (Le Monde.fr - 14 juin 2013) ; soit plus de 600 meurtres d'enfants par an en France au début du 21^{ème} siècle.

Dans les campagnes françaises du 16^{ème} ou 17^{ème} siècle, sans police et avec une « gendarmerie » aux méthodes d'investigations plus que rudimentaires, combien d'infanticides jamais reconnus ? Combien de meurtre d'enfants, combien d'assassinats de bergères ou de pâtres mis sur le compte des loups ? Non seulement MORICEAU ne donne aucune réponse, mais il ne se pose même pas la question. MORICEAU prend simplement pour argent comptant les déclarations des curés(1) consignées dans les registres paroissiaux. Dans une multitude de cas présentés par MORICEAU et tirés pour l'essentiel des registres paroissiaux tenus par les curés, le meurtre attribué à un loup repose simplement sur la découverte d'un corps plus ou moins dévoré ou déchiqueté, voire de restes « humains ».

Comment être certain que le loup, non enrégé, était bien le « meurtrier » ? Comment l'homme d'église procédait-il pour éliminer les innombrables autres hypothèses qui viennent naturellement à l'esprit et impliqueraient un autre animal sauvage ou domestique, voire un Homme : attaque mortelle de chien sain ou enrégé, voire d'hybride loup/chien ? Attaque de loup enrégé ? Attaque mortelle de loup enrégé et cadavre dévoré secondairement par des chiens, d'autres loups, voire des porcs ? Assassinat perpétré par un humain et cadavre dévoré par un animal domestique, voire... un loup (nécrophagie) ? Pour MORICEAU ces questions ne se posent pas.

La lecture du chapitre X du livre (**Tuer et dévorer : technique de mise à mort et médecine légale**) illustre la méthode MORICEAU et le brio avec lequel il manie le sophisme.

Après en avoir appelé à L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (milieu du 18^{ème} siècle) et « aux spécialistes de la chasse, comme Jacques du Fouilloux » (16^{ème} siècle), MORICEAU dresse dans le tableau 25, page 363, la liste de « restes humains » inhumés figurant dans un « corpus général de 267 attaques » et conclut « [...] Sans surprises, les restes retrouvés sont bien ceux laissés par des loups anthropophages [...] ». Sans surprise et sans rire, MORICEAU

conclut donc que le fait d'avoir (par exemple) retrouvé des « *boyaux, entrailles et fressures, etc* » (sic) apporte la preuve que le loup est bien l'auteur du meurtre(2)... Le raisonnement de MORICEAU (page 364) est simple et se résume ainsi : le loup ne dévore ni la tête, ni la peau de ses proies, les restes humains retrouvés sont composés de la tête et de la peau donc le loup est bien le prédateur à l'origine de la mort : un magistral exemple de sophisme qui mériterait d'être enseigné dans les universités. Tout le reste est à l'avenant.

MORICEAU s'étonne au chapitre VI (***Quand le loup n'est plus si méchant -1768-1918***) de la décroissance des cas déclarés de « loups prédateurs d'êtres humains » à partir de la fin du 18^{ème} siècle. Une décroissance qui correspond précisément, à la disparition des registres paroissiaux tenus par les curés, remplacés par les fichiers de l'état civil tenus par les maires (décret de l'Assemblée nationale du 20 septembre 1792)... Une coïncidence troublante, même pas évoquée par l'auteur.

Toute espèce animale peut produire des individus qui présentent un comportement déviant et dangereux par rapport à la norme spécifique ; ni le Loup, ni... l'Homme n'échappent à cette règle.

Il est certain, aujourd'hui, que des loups non enrégés peuvent attaquer des êtres humains jusqu'à leur donner la mort. Les recherches récentes, basées sur des faits précis, documentés et validés par des actes officiels le prouvent. Mais ces faits sont rarissimes et anecdotiques, on pourrait dire « négligeables », tant le taux d'incidence par décennie est faible et s'approche du zéro.

S'agissant du travail de MORICEAU, la question n'est donc pas de savoir si le loup sain et prédateur d'hommes existe. L'affaire est entendue et nous savons aujourd'hui que ce type de loup existe. La question n'est pas de savoir s'il est possible que le nombre de victimes se monte à plusieurs milliers, en France, entre le XV^{ème} et le XX^{ème} siècle : en science, toutes les hypothèses, même les plus improbables sont recevables.

La seule question qui vaille est de savoir si les sources utilisées par MORICEAU sont fiables, les données valides et le raisonnement suffisamment logique et solide, pour affirmer, comme il le fait, qu'en 5 siècles, en France, on répertorie un peu moins de 2000 attaques de prédation de loups sur des hommes.

MORICEAU ne donne aucun élément qui permette de répondre positivement à cette question pourtant fondamentale.

C'est ainsi, qu'avec la méthode MORICEAU appliquée aux cas de sorcellerie et basée sur la compilation des rapports des juridictions religieuses ou civiles du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, nous pourrions « démontrer » que le diable existe et que certaines femmes exécutent les œuvres maléfiques du démon en déclenchant des épidémies particulièrement meurtrières (3). Pour rester dans le registre religieux, la compilation des nombreux cas d'apparition mariale prouverait que la vierge Marie existe bel et bien.

MORICEAU cherche, retranscrit, épiluche, classe, montre, représente... Mais MORICEAU ne prouve pas.

Le génie de l'auteur se situe dans son art de la rhétorique. Sur plus de 600 pages, chaque paragraphe transpire la rigueur, la logique, la déduction implacable, mais tout n'est qu'illusion ; le tour de magie est parfaitement exécuté. Chapeau l'artiste.

_ Voir aussi : < <http://www.buvettesdesalpages.be/2013/01/le-petit-chaperon-rouge-et-le-grand-mechant-homme-deguise-en-grand-mechant-loup.html> > et Epines drômoises 2007, N° 141, P. 9 et 10.

1- *Des curés pour lesquels, et jusqu'à une date récente, le loup n'est qu'un représentant du diable...*

2- *La référence moderne et sérieuse a été publiée en 2000 (**Le manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence**) écrit par un collectif de biologistes expérimentés et édité par le Parc national de la Vanoise et celui du Grand Paradis. Une des conclusions de l'ouvrage est qu'il est exceptionnel de pouvoir, sur l'examen du cadavre, différencier avec certitude l'acte d'un chien de celui d'un loup.*

3- *Le sujet n'est pas « anecdotique » et certains historiens estiment qu'en Europe, au Moyen Âge, les « sorcières » lynchées ou brûlées se comptent par dizaine de milliers.*

4- La forêt drômoise en lambeaux au 19^{ème} siècle.

Depuis qu'il s'est sédentarisé pour cultiver la terre et élever des animaux domestiques (environ -10 000 ans), l'Homme-paysan n'a eu de cesse de détruire la forêt.

En Drôme, comme dans tous les départements, la déforestation a connu son apogée au 19^{ème} siècle.

En contemplant la couverture forestière qu'ils peuvent observer aujourd'hui (1), la plupart de nos contemporains ont du mal à s'imaginer l'état de nos forêts aux siècles passés.

Dans sa publication de 2014 consacrée à l'histoire de l'éradication des loups au 19^{ème} siècle dans la Drôme (2), Christian REY écrit à propos du Diois au 18^{ème} siècle : « *La moitié des communautés disposaient d'une surface forestière inférieure à 50 sétérées, et 25 % de celles-ci en possédaient moins de 10.* ». Traduit en unités de surface modernes, 50 sétérées équivalent à environ 30 hectares (la surface de 40 terrains de football...).

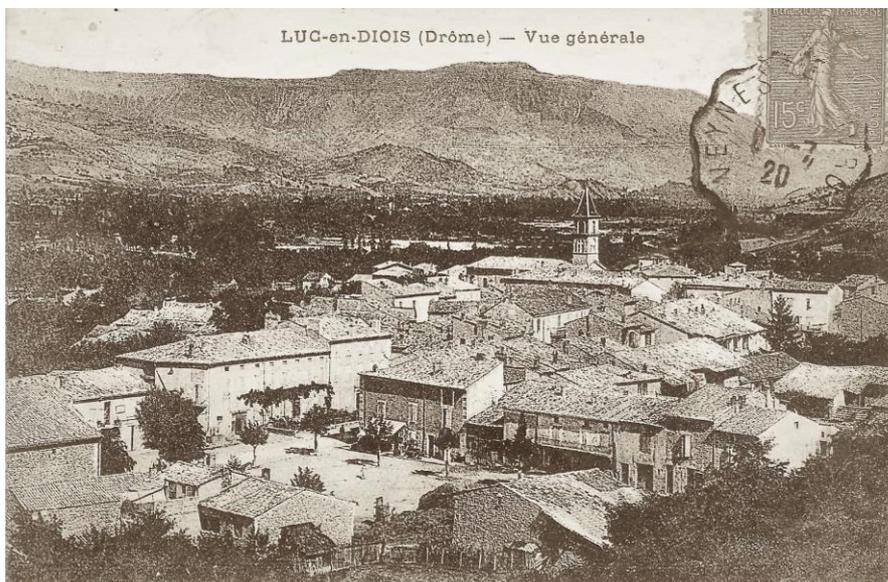
A la même époque, la situation était la même dans le Haut-Diois et sur l'ensemble des neuf cantons de l'arrondissement de Die, à quelques exceptions près situées sur le Plateau du Vercors, le Haut de Quint, le massif de Saoû et certaines parties du Haut-Buëch (commune de Lus-la-Croix-Haute). « *Dans la vallée de la Drôme, Crest ne possédait aucun bois, Les communes de la Roanne, Vercheny et Saillans importaient leur bois d'œuvre et de chauffage (sic) et Bourdeaux possédait moins de 40 sétérées de forêt.* »

1- *Avec un taux de boisement aux alentours de 50 % de sa surface totale, en ce début du 21^{ème} siècle, la Drôme se classe parmi les 15 premiers départements français les plus boisés.*

2- REY. C. -2014 - **L'éradication des loups dans les Préalpes drômoises au XIX^{ème} siècle**. DEA AUGUSTA édit., Die, 95 p.

La forêt drômoise en lambeaux : illustrations du début ou milieu du XX^{ème} siècle

De haut en bas 1/Die et les contreforts du Vercors ; 2/ Les environs de Menglon et 3/Luc-en-Diois (observez, en arrière plan le versant des montagnes du Diois).



5- Régime alimentaire du loup : question de logique...

Un loup a besoin de 3 kg de nourriture par jour, en moyenne. Si les mammifères de taille moyenne voire les micromammifères, si les oiseaux, poissons, reptiles... voire certains végétaux, entrent dans le régime alimentaire du loup, cet apport ne peut être qu'une source alimentaire d'appoint.

Un groupe de loups ne peut survivre que s'il peut tuer des proies de taille moyenne à forte (1)...

Tout comme l'Homme chasseur-cueilleur, le loup recherche des proies dont le rapport coût/bénéfice, en terme d'énergie, lui est favorable. Pour faire simple et très logiquement, le nombre de calories récupérées lors de l'ingestion de la proie doit être bien supérieur aux calories dépensées pour la tuer... L'Homme chasseur-cueilleur, tout comme le loup préfère les cerfs, sangliers, chevreuils... aux lièvres, lapins et campagnols... Simple question de logique alimentaire.

1- *Il semble exister quelques rares exceptions, par exemple dans certaines régions arctiques où les loups profitent des fortes densités de lemmings (petit mammifère d'environ 100 g.) pour en faire leur alimentation principale. L'abondance exceptionnelle de la proie et la relative simplicité de la capture, font qu'ici la règle du bon rapport coût/bénéfice est respectée.*

6- Et le braconnage des loups ?

Si les actes de braconnage sur le loup sont connus et bien documentés, leur nombre et le taux de surmortalité qu'ils engendrent sur les populations lupines sont, par définition, inconnus. Seules des estimations ont été publiées (Boitani, 2003, pour l'Italie ; Liberg et coll., 2011, pour la Scandinavie et Roda, 2016, pour la France).

Ces estimations varient entre 10 et 20 % de l'effectif de loups présents.

Une étude américaine récente montre que lorsque les prélèvements officiels augmentent, contre toute attente, les cas de braconnage augmentent aussi (Chapron et Treves, 2016). Cette publication suggère que les tirs officiels induisent une désinhibition chez les individus qui détestent les loups et qui sont tentés de les braconner.



Références bibliographiques (février 2017)

1. ABEL J.-D. -2008- Un loup tué par un véhicule, près de Saint-Marcel-lès-Valence (Drôme). *Actualités naturalistes (CORA Drôme)* 36, 19.
2. ABEL J.-D. -2016- Le loup pas à pas (brève histoire du retour du loup en Drôme). *Epines drômoises* 130, 6-8.
3. BOITANI L. -2003- Plan d'action pour la conservation du loup en Europe. *In : Sauvegarde de la nature*, 113 (Eds. Du conseil de l'Europe, ISBN 92-871-5205-5). 1-84.
4. BOITANI L., MECH L.-D. et coll. -2003- Wolf conservation and recovery. *In : Wolves : behavior, ecology, and conservation* (Eds. Mech & Boitani) Chicago, IL: University of Chicago Press. 317-340.
5. CHAPRON G. et TREVES A. -2016- Blood does not buy goodwill: allowing culling increases poaching of a large carnivore. *Proceedings. Biological Sciences / the Royal Society*, 283 (1830). < <http://doi.org/10.1098/rspb.2015.2939> >
6. CHEVALIER J., LACROIX A., SAYN G., MELLIER E. et VILLARD M. -1906- **La vallée de la Gervanne**. Edité à compte d'auteur (MOSSAND C.), Imprimerie J. CEAS et fils, VALENCE, Drôme, 397 p.
7. COURBIS J.-C. -1996- Loups du Mercantour. *Epines drômoises* 73, 22-23.
8. COURIOL J.-N., MATHIEU R. et coll. -1996 - **Montagnes Drômoises**. Frapna Drôme et Histoire et Patrimoine drômois, Valence, 300 p.
9. DELACROIX M. -1835- **Statistiques du département de la Drôme**. Borel et Marc Aurel frères, Valence, 652 p.
10. EROME G. et VERILLHAC Y. -1990- **L'ours brun (*Ursus arctos*) dans les Alpes françaises : historique de sa disparition**. Secrétariat d'état à l'environnement, Dir. de la Prot. de la Nature, CORA, Lyon, 120 p.
11. FATON J.-M., LADREYT R. et coll. -1982- **Mammifères drômois : ongulés et carnivores**. DDA, FDC, FRAPNA, ONF, Valence, 92 p.
12. FRAPNA Drôme -2009- Communiqué : premier loup tué légalement à Montué (Vercors-sud). *Epines drômoises* 153, 4.
13. HUET P. -1995 - **Le loup**. EVEIL Editeur, 71 p.
14. KJETIL BEVANGER, LILL LORCK OLDEN et coll.- 2002- The fear of wolf - A Review of wolf attacks on the humans. Rapport du Norsk Institutt for Naturforskning, NINA (Norvège). 48 p. + Annexes. Traduction française de R. IGEL et T. PAILLARGUES, "La peur du loup, Recueil d'attaques de loups sur des humains", à télécharger sur < <http://www.loup.org/spip/Mangeurs-d-hommes,044.html> >
15. LANDRY J.-M. -2006 - **Le loup**. Delachaux et Niestlé, 240 p.
16. LAVAUDEN L. – 1930 - **Essai sur l'histoire naturelle du Lynx**. Bulletin de la société scientifique du Dauphiné. Imp. Allier père et fils, 108 p.
17. LIBERG O. et coll. -2011- Shoot, shovel and shut up: cryptic poaching slows restoration. *Proceedings of the Royal Society B : Biological Sciences*, 1–6.
18. MALTE-BRUN V.-A. -1855- Drôme : géographie, histoire, statistique et administration *in le Dauphiné vu au 19ème siècle*. ERRANCE PARIS, 142 p.
19. MALTE-BRUN V.-A. -1985- **Le département de la Drôme. Histoire, Géographie, Statistique, Administration**. Edition du Bastion (réédition ; 1 ère édition : 1882), 75 p.
20. MATHIEU R. -1996 -La faune (vertébrés) des montagnes drômoises; *in Montagnes drômoises*, Frapna et HPD, Valence, 171-218.

21. MATHIEU R. -2007- A propos du livre "histoire du méchant loup" par J.-M. MORICEAU (Fayard) ou la montagne qui accouche d'une souris. Epines drômoises 141, 9-10.
22. MATHIEU R. -2016- Drôme : bilan de la prédation réelle ou supposée du loup (*Canis lupus*) sur les troupeaux domestiques en 2015. La gazette des grands prédateurs 61, 16.
23. MATHIEU R. -2016 - Le loup dans la Drôme : bilan de la prédation réelle ou supposée sur les troupeaux domestiques en 2015. Epines drômoises 184, 8-9.
24. MELLIER E. -1900 - **Le Vercors**. Librairie dauphinoise, Grenoble, 83 p.
25. MOLINARI P. et coll. -2000- **Les prédateurs en action** : manuel sur l'identification des proies de grands prédateurs et d'autres signes de présence. Parc national de la Vanoise, Parc national du Grand Paradis et Interreg II éditeurs, 124 p.
26. MORICEAU Jean-Marc -2007- **Histoire du méchant loup : 3000 attaques sur l'homme en France, XVème-XXème siècle**. Fayard, 623 p.
27. ONCFS -2016 - Bulletin du réseau Loup-Lynx, N° 35, septembre 2016. Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Paris, 24 p. + Annexe.
28. OUARY J.-M. -1996 - Le loup. Epines drômoises 73, 24-27.
29. PRÊTRE B. -1999 - **Le Grand Retour du Loup**. Cabédita, Yens-sur-Morges, Suisse, 124 p.
30. RAYE G.- 2005- Pastoralisme et biodiversité : la grande confusion. La Voie du loup 22, 18-20.
31. Réseau loup ONCFS Diois-Baronnies -2016- Réunion locale d'animation du réseau local LOUP ; Drôme sud, 16 décembre 2016, 29 diapositives (montage Powerpoint).
32. Réseau loup ONCFS Vercors - 2016- Réunion locale d'animation du réseau local LOUP, Vercors (38 et 26), 7 décembre 2016, 34 diapositives (montage Powerpoint).
33. REY C. -2014- **L'éradication des loups dans les Préalpes drômoises au XIXème siècle**. Dea Augusta, Die, 95 p.
34. RODA F. -2016- On tire, on dissimule et on se tait. La gazette des grands prédateurs 62, 16-19.
35. RODA F. -2016- Quels sont les impacts du braconnage et des tirs de prélèvements officiels sur la population de loups gris (*Canis lupus*) en France ? LPO PACA, Faune-PACA Publications n°67, 18 p. + Annexes.
36. SILVESTRE P. -1986 - **La Forêt de Saou, des origines à nos jours**. Editions "Le Crestois", Crest, 96 p.
37. THOUMAS P. -2006- Loup du Vercors : histoire d'une photo. Epines drômoises 130, 12-13.
38. VIERON J.-P. -1996- Le dernier loup du Vercors. Epines drômoises 73, 29.

Bilan du suivi hivernal de la population de loups / Hiver 2016-2017

A l'attention des correspondants du Réseau Loup-Lynx

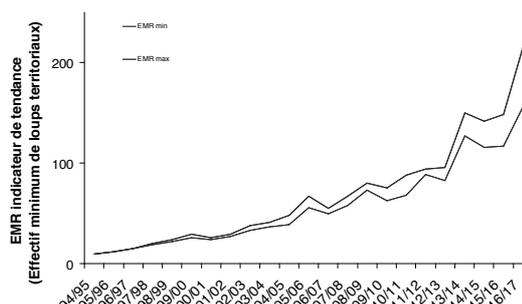
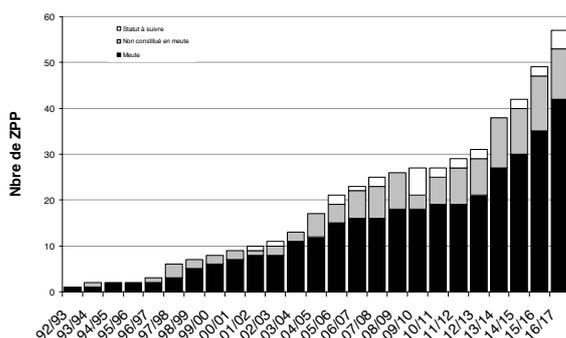
La campagne de suivi du loup pour l'hiver 2016-2017 s'est achevée au 31 mars dernier. Vos observations et relevés d'indices réalisés dans le cadre des activités du Réseau Loup Lynx viennent d'être compilés pour évaluer la situation du loup sur le territoire national.

Soulignons à nouveau la mobilisation importante des correspondants sur l'ensemble de l'aire de présence de l'espèce avec un nombre de fiches centralisées toujours en augmentation.

Dans l'attente du bilan consolidé qui sera publié dans le prochain bulletin du réseau, nous souhaitons vous informer dès à présent des grandes tendances détectées, qui seront aussi présentées prochainement au groupe national d'information et d'échange sur le loup. Il est possible que certains indices de terrain ne soient pas encore intégrés dans la base de données, mais ils le seront dans la version définitive du bilan à paraître d'ici l'été 2017.

L'espèce poursuit sa progression géographique et démographique

Le nombre de zones de présence permanente (ZPP) augmente, passant de 49 ZPP détectées en sortie d'hiver 2015-2016 à **57 ZPP en sortie d'hiver 2016-2017**. Parmi ces zones de présence permanente, 42 sont désormais constituées en meutes contre 35 à l'issue de l'hiver précédent. Il faut ajouter à ces groupes territorialisés 11 ZPP qui ne sont pas constituées en meute (animal seul ou couple). En revanche, sur 4 ZPP aucun indice n'a été détecté (d'où les parties blanches sur l'histogramme en bâtonnets ci-dessous), et une éventuelle déclassification sera envisagée à la sortie de l'hiver 2017/2018 si rien ne vient y confirmer la présence des animaux entre temps.



Parmi les nouvelles ZPP, six avaient déjà été identifiées en fin d'année dernière grâce aux investigations menées lors des suivis estivaux 2016 par hurlements provoqués.

- **Audiberque** (département des Alpes Maritimes)
- **Sasse** (entre les Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes, au sud de Lac de Serre Ponçon)
- **Vanson** (département des Alpes de Haute Provence, au sud des Monges)
- **Obiou** (entre l'Isère et les Hautes Alpes, au Nord du Dévoluy)
- **Trièves** (département de l'Isère, entre les meutes de Durbon et Hauts Plateaux du Vercors)
- **Encombres-Belleville** (département de la Savoie, à l'entrée de la vallée de la Tarentaise)

Trois nouvelles ZPP et un déclassement

Les trois nouvelles zones classées en ZPP à l'issue de cet hiver sont:

- **Morgon** (département des Hautes Alpes, en limite avec les Alpes de Haute Provence)
- **Sainte Victoire** (à l'est du département des Bouches du Rhône)
- **Caroux** (département de l'Hérault, à proximité de l'Aveyron et du Tarn)

En revanche, une ZPP est déclassée en raison de l'absence d'indice au cours des deux derniers hivers :

- **Madres Boucheville** (au nord du département des Pyrénées Orientales)

Dans la continuité du diagnostic réalisé l'année dernière, le comblement des zones interstitielles entre les groupes sédentarisés déjà connus explique l'essentiel de la progression de l'espèce dans le massif alpin. L'ensemble des ZPP alpines identifiées lors du suivi hivernal sont constituées en meute.

Au final, l'évolution de l'indicateur de tendance démographique (EMR) ne confirme pas l'hypothèse d'un ralentissement de la croissance suspectée ces deux dernières années. Sa valeur prise en fin de suivi hivernal 2016/2017 s'inscrit dans la continuité de progression démographique globale de l'espèce sur le long terme et à l'échelle de la population française.

Sur la base du dernier modèle d'estimation des effectifs totaux (CMR), la conversion de cette nouvelle donnée hivernale d'EMR correspondrait à un **effectif total estimé en sortie d'hiver 2016-2017 d'environ 360 individus**. Ces estimations seront consolidées dans le prochain bulletin après vérification et validation croisées des données, et analyse de la qualité d'ajustement du modèle permettant la conversion de l'EMR en équivalent CMR.

Pas d'installation en meute mais des ZPP à suivre dans le Massif Central comme en région Nord Est

Au niveau du Massif Central, la situation est identique à celle de l'hiver dernier avec la persistance des trois ZPP en Aubrac, Tanargue-Gardille et sur les Grands Causses - Mont Lozère, et s'ajoute la présence permanente d'un loup maintenant confirmée dans le massif du Caroux entre Hérault et Aveyron. Du côté des Pyrénées, les deux ZPP frontalières avec la Catalogne (Carlit et Puigmal-Canigou) ainsi que celle du Razès demeurent non constituées en meute. Dans le Nord Est, la ZPP « HMVMMM » change d'appellation au profit du nom « Saint Amond ». La ZPP des Hautes Vosges demeure en place mais toutes deux restent non constituées en meute.

D'autres secteurs de présence récente et/ou ponctuelle du loup sont considérés à surveiller à l'issue de l'hiver :

- *Plateau du Larzac* (Aveyron)
- *Margeride* (Lozère)
- *Mont Aigoual* (Lozère - Gard)
- *Mont Brune Estéron* (Alpes Maritimes)
- *Chartreuse – Valdaine* (Isère)

Le suivi estival, qui débutera au mois d'août 2017, s'attachera à documenter au mieux l'organisation territoriale de ces nouveaux secteurs de présence.